

DECRET N° 80-60 du 25 mars 1980

portant nomination de Directeurs Généraux, de Directeurs des Etudes et de la Planification et de Directeurs des Affaires Financières et Administratives de certains Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15 ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 19 mars 1980,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommées dans les fonctions ci-après les personnes dont les noms suivent :

MINISTERE DU TOURISME, DE L'ARTISANAT ET DES LOISIRS

- Directeur Général du Ministère : Camarade AMOUSSOU ADEBLE Jean-Richard ;
- Directeur des Etudes et de la Planification : Camarade ACCROMBESSI Félicien Innocent ;
- Directrice des Affaires Financières et Administratives : Camarade BABA-MOUSSA Ramatou.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

- Directeur Général du Ministère : Camarade YORO André
- Directeur des Etudes et de la Planification : Camarade GODONOU Ernest
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade AGBOTON Cassien

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET DE BASE

- Directeur Général du Ministère : Camarade GOMEZ Michel ;
- Directeur des Etudes et de la Planification : Camarade BOUKARY Moumouni
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade YACOUBOU Allassane

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL, TECHNIQUE
ET PROFESSIONNEL

- Directeur Général du Ministère : Camarade OKOUDJOU Pierre Claver ;
- Directeur des Etudes et de la Planification : Camarade HOUETO Guy-Laurent ;
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade CATRAYE Bernard.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES

- Directeur Général du Ministère : Camarade HOUINSA Dominique ;
- Directrice des Etudes et de la Planification : Camarade CABIROU Moulikatou ;
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade COMLAN Virgile.

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE
ECONOMIQUE

- Directeur Général du Ministère : Camarade MITO-BABA TOHOSSI Florentin ;
- Directeur des Etudes et de la Planification : Camarade TOGNIDE Damien ;
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade HOUNSOU Atchouké.

MINISTERE DE L'INSPECTION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET
SEMI-PUBLIQUES

- Directeur Général du Ministère : Camarade DASSI Michel ;
- Directeur des Etudes et de la Planification : Camarade RAIMI Abdou Rahmane ;
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade TABE LAFIA Sidi.

MINISTERE DES FERMES D'ETAT, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

- Directeur Général du Ministère : Camarade DANHOUNSI TOSSOU Emmanuel ;
- Directeur des Etudes et de la Planification : Camarade MAMA DJIMA Abdoulaye.
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade AHOUDJI Euloge.

MINISTERE DE L'INFORMATION ET DE LA PROPAGANDE

- Directeur Général du Ministère : Camarade AHOYO Roger ;
- Directeur des Etudes et de la Planification : Camarade MEGHANSSAN Thomas ;
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade AHOUANGONOU Emile.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- Directeur Général du Ministère : Camarade EL-HADJ ADAMOU Amzat ;
- Directeur des Etudes et de la Planification : Camarade BAH Nathanaël ;
- Directrice des Affaires Financières et Administratives : Camarade SADB Madeleine.

MINISTERE DE L'ALPHABETISATION ET DE LA CULTURE POPULAIRE

- Directeur Général du Ministère : Camarade AMOUSSOU Gualbert ;
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade YEKINI Rachidi.

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 25 Mars 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances ;

Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 8 CC du PRPB 6
CFC 6 AIR 5 SGC 4 SPD 2 MF 5
autres Ministères 21 DPE-DAJL 4
IESAE 2 IGE et ses Sections 4
DCCT-ONEPI-Gde-Chanc. 3 UNB-BN 4
Institut des Sciences Juridiques
2 DPE au IESAS 4 DB-DCF-Solde 12
Trésor 4 DI 4 DGM-DEP-DAFA 66
Intéressés 32 BCP 1 JORPB 1.-